



YONEX INTERNATIONAUX DE FRANCE DE BADMINTON 2026 - 2030

Objet : Appel d'offres - Production TV

1. CONTEXTE

La Fédération Française de Badminton (FFBaD) organise chaque année les Yonex Internationaux de France, tournoi du circuit HSBC BWF World Tour.

Les éditions concernées par le présent appel d'offres se dérouleront à :
Arena Grand Paris - Tremblay-en-France

Edition 2026 : semaine 43
Editions 2027 à 2030 : semaine 40

Cet événement rassemble chaque année plus de 250 joueurs internationaux sur cinq tableaux :

- Simple homme ;
- Simple dame ;
- Double hommes ;
- Double dames ;
- Double mixte.

La FFBaD est responsable :

- De la production du signal international (World Feed) ;
- De la coordination avec BWF (Fédération Internationale) et Infront (Agence Marketing de la BWF) ;
- De la mise à disposition du signal pour les diffuseurs.

Le prestataire devra impérativement respecter les TV Production Guidelines de la BWF (Annexe 1).

Cycle BWF et évolution du cahier des charges :

Le présent marché s'inscrit dans un contexte de changement de cycle du BWF World Tour :

- L'édition 2026 constitue la dernière édition du cycle actuel (2023–2026) avec le cahier des charges actuel ;
- À compter de 2027, un nouveau cycle de 4 ans (2027–2030) sera mis en place, mais les dates ne sont pas encore connues.

Ce changement de cycle implique :

- Une évolution du volume de production (notamment +24 matchs environ) ;
- Des adaptations des standards techniques et éditoriaux.

À ce jour, le cahier des charges détaillé pour le cycle 2027–2030 n'est pas encore communiqué. Toutefois :

- Il sera applicable de manière stable sur toute la durée du cycle ;
- Il nécessitera une capacité d'adaptation du prestataire dès 2027. Cette contrainte doit être prise en compte et acceptée par le candidat.

2. OBJET DU MARCHÉ

Le présent appel d'offres vise à sélectionner un prestataire par lot afin d'assurer la production TV des Internationaux de France.

Le marché est structuré en deux lots distincts.

LOT 1

Production TV – édition 2026

Le prestataire devra produire un signal international (World Feed) destiné à la distribution auprès des diffuseurs.

LOT 2

Production TV – éditions 2027 à 2030

Le prestataire devra assurer la production du signal international (World Feed) destiné à la distribution auprès des diffuseurs.

2027 ;

- 2028 ;
- 2029 ;
- 2030.

3. DESCRIPTION DU TOURNOI

Durée : 6 jours de compétition

Planning prévisionnel de compétition

Jours	Phases	Horaires des session*	Nbre de terrain	Nombre de matchs par terrain
Mardi	R32	10:00 - 18:30	4	10 par terrains
Mercredi	R32	10:00 - 18:30	4 dont 1 TV	10 par terrains
Jeudi	R16	10:00 - 19:30	4 dont 2 TV	10 par terrains
Vendredi	Quarts - session 1	09:30 - 15:00	2 à 3 dont 2 TV	5 matchs
	Quarts - session 2	17:00 - 22:00	2 à 3 dont 2 TV	5 matchs
Samedi	Demi - session 1	09:30 - 15:00	1 TV	5 matchs
	Demi - session 2	17:00 - 22:30	1 TV	5 matchs
Dimanche	Finales	11:00 - 17:30	1 TV	5 matchs

*horaires susceptibles d'être modifiés

Volume estimatif des matchs TV :

- LOT 1 = 2026 : ~61 matchs ;
- LOT 2 = 2027–2030 : ~85 matchs pour chaque compétition

3.1 PROGRAMME DE CAPTATION – EDITION 2026 (LOT 1)

Court 1 (court principal)

Jour	Programme
Mercredi	10 matchs
Jeudi	10 matchs
Vendredi	2 sessions de 5 matchs (10 matchs)
Samedi	2 sessions de 5 matchs (10 matchs)
Dimanche	5 matchs (finales)

Organisation des sessions vendredi et samedi :

- Session 1 : 10h – 15h ;
- Intersession : 15h – 17h ;
- Session 2 : 17h – 22h.

Court 2

Jour	Programme
Jeudi	8 matchs
Vendredi	8 matchs

Organisation vendredi :

- Session 1 : 5 matchs ;
- Session 2 : 3 matchs.

3.2 PROGRAMME DE CAPTATION – CYCLE 2027/2030 (LOT 2)

À partir de 2027, le format évoluera avec l'ajout d'une journée de captation supplémentaire.

Court 1 (court principal)

Jour	Programme
Mardi	10 matchs
Mercredi	10 matchs
Jeudi	10 matchs
Vendredi	2 sessions de 5 matchs (10 matchs)
Samedi	2 sessions de 5 matchs (10 matchs)
Dimanche	5 matchs (finales)

Organisation des sessions vendredi et samedi :

- Session 1 : 10h – 15h ;
- Intersession : 15h – 17h ;
- Session 2 : 17h – 22h.

Court 2

Jour	Programme
Mercredi	10 matchs
Jeudi	10 matchs
Vendredi	2 sessions de 5 matchs (10 matchs)

3.3 PLANNING D'INSTALLATION / DEMONTAGE – PREVISIONNEL (LOT 1)

Lundi 19 octobre : Stationnement des cars + précablage + début installation technique.

ATTENTION : période d'entraînements dans la salle principale – coactivité possible.

Mardi 20 octobre : Suite installation technique.

ATTENTION : pas d'accès terrain avant la fin des matchs aux alentours de 19h00.

Dimanche 25 octobre : Démarrage du démontage à partir de 17h30 - 18h (estimée), une fois le public et les athlètes évacués de l'air de jeu.

3.4 PLANNING D'INSTALLATION / DEMONTAGE – PREVISIONNEL (LOT 2)

J1 : Stationnement des cars + précablage + installation technique.

ATTENTION : période d'entraînements dans la salle principale – coactivité possible.

J2 : Démarrage du démontage à partir de 17h30 - 18h (estimée), une fois le public et les athlètes évacués de l'air de jeu.

Court 1 – dispositif principal

Caméra	Description
CAM1	Plan large fixe
CAM2	Base joueur A
CAM3	Base joueur B
CAM4	Loupe SSM
CAM5	Plan serré tribune
CAM6	Portable terrain
CAM7	PTZ filet
CAM8	Beauty

Court 2

Caméra	Description
CAM11	Plan large
CAM12	Base joueur A
CAM13	Base joueur B
CAM14	Portable
CAM15	PTZ filet

5. MOYENS TECHNIQUES ET HUMAINS

5.1 MOYENS TECHNIQUES

Le prestataire devra mettre à disposition un dispositif de régie fixe permettant la production en direct du signal international.

Le dispositif devra comprendre a minima :

- Un car régie HD ou une régie équivalente ;
- Un mélangeur vidéo broadcast ;
- Un système de monitoring complet ;
- Une infrastructure d'intercom ;
- Un système de gestion des signaux vidéo ;
- Un système de distribution audio ;
- Le stockage des matchs produits et les highlights.

Le mélangeur devra permettre :

- La gestion d'au minimum 15 caméras ;
- L'intégration de replay ;
- L'intégration des graphics BWF ;
- La gestion de plusieurs sorties programme.

Sorties attendues :

- World Feed ;
- Clean Feed ;
- Monitoring BWF ;
- Feeds pour écrans salle si nécessaire.

5.2 MOYENS HUMAINS

Le prestataire devra fournir une équipe de production qualifiée permettant d'assurer la production du signal international.

Le dispositif devra être conforme au minimum requis par la BWF pour un Host Broadcaster.

À titre indicatif, le cahier des charges BWF prévoit au minimum :

Fonction	Nb
Producteur	1
Réalisateur	1
Assistant réalisateur	1
Ingénieur vision	1
Ingénieur son	1
Opérateurs replay	3
Cadreurs	10
CCU operators	2
Floor manager	1

Compte tenu du dispositif de captation des Internationaux de France (2 courts TV et 15 caméras), le prestataire devra proposer une équipe adaptée à ce volume de production.

La composition détaillée de l'équipe devra être fournie dans la réponse à l'appel d'offres.

6. DOSSIER DE REPONSE ATTENDU

Afin de permettre l'analyse des offres, les candidats devront structurer leur réponse en distinguant clairement les éléments relatifs à chaque lot.

Réponse attendue – LOT 1

Les candidats devront présenter :

- Les moyens techniques ;
- Les moyens humains ;
- Une offre financière détaillée ;

Réponse attendue – LOT 2

Les candidats devront présenter :

1 offre production TV avec les 24 matchs supplémentaires.

- Les moyens techniques ;
- Les moyens humains ;
- Une offre financière pluriannuelle ;

Les candidats peuvent répondre, sans que ce choix leur soit préjudiciable, à un seul lot ou aux deux lots.

Le prestataire retenu pour le lot 2 sera engagé pour les éditions 2027, 2028, 2029 et 2030.

Le candidat doit faire apparaître clairement le gain/avantage financier si obtention des 2 lots.

Il est important pour le répondant de bien distinguer sa réponse en deux dossiers s'il répond aux deux lots.

Documents administratifs obligatoires

Le dossier de présentation de l'offre comportera les éléments suivants :

- Un document de présentation de la société avec ses métiers, références dans la gestion de production broadcast d'événements sportifs et autres, ainsi que quelques données chiffrées significatives ;
- Un planning de mise en œuvre du projet présentant les différentes phases jusqu'à la production des images ;
- Une proposition tarifaire pour chacun des lots et, le cas échéant, l'avantage en cas

- d'obtention des 2 lots ;
- Un document comprenant notamment la raison sociale de l'entreprise ou dénomination, forme de l'entreprise, capital social, personne ayant le pouvoir d'engager et représenter l'entreprise, effectifs globaux de l'entreprise, trois derniers chiffres d'affaires et résultats comptables, attestations sur l'honneur sur le travail clandestin.
 - Un extrait K-Bis.
 - La police d'assurance de moins de 3 mois avec le montant des garanties.

En l'absence de transmission des documents attendus et conformes dans le délai imparti, l'offre sera déclarée irrecevable et non étudiée.

Personnel

Le prestataire a obligation de composer une équipe de personnes ayant toutes les qualifications requises pour mener à bien ses missions et pour réaliser des interventions urgentes.

En cas de contrôle par un organisme habilité, il sera en mesure de présenter les pièces justifiant la qualification et l'employabilité du personnel (contrat de travail, ...).

Le prestataire est responsable de son personnel, en toutes circonstances et pour quelque cause que ce soit. Il est responsable des accidents survenus par le fait de son personnel et des dégâts produits à l'occasion de l'exécution des prestations dont il a la charge.

Le prestataire s'engage à respecter les règles opérationnelles définies par l'organisateur. Il se soumettra également aux règles sanitaires en vigueur et veillera au respect de ces règles par son personnel.

Qualification du personnel

Le personnel du prestataire doit parler couramment le français et celui en contact avec les organisateurs a minima anglais.

Restauration et hébergement du personnel

La restauration et l'hébergement du personnel sont à la charge du prestataire. La FFBaD laissera toutefois au prestataire l'opportunité de bénéficier des prestations spécifiques mises en place à l'occasion de l'événement : repas au catering et hébergement dans un hôtel officiel.

7. CRITERES DE SELECTION

Expérience de la société en production TV sport - 20%

Expérience de l'équipe éditoriale en production TV sport - 20%

Qualité de la prestation technique proposée - 20 %

Tarification de l'offre (moyens techniques et ressources humaines) - 40%

Les mêmes critères seront étudiés pour chaque lot.

L'équipe FFBaD d'analyse et d'attribution de l'appel d'offres est constituée des personnes suivantes :

Président / Vice Président en charge de l'événementiel / Directeur Général / Directeur Evènementiel / 2 Event Manager / Directrice Financière

8. CALENDRIER

Etape	Date(s)
Lancement AO	2 avril 2026
Date limite des questions	15 avril 2026
Date limite réponses	30 avril 2026
Entretiens et Analyse des offres	4 – 14 mai 2026
Décision	21 mai 2026
Notification	2 juin 2026

Le prestataire retenu pour le lot 2 sera engagé pour les éditions 2027, 2028, 2029 et 2030.

Le prestataire retenu pour le lot 1 sera engagé pour l'édition 2026.

9. CONTACT

Clément GRANDAMAS

Event Manager

Fédération Française de Badminton

Tel : 06 50 39 37 57

Mail : clement.grandamas@ffbad.org

10. ANNEXES

ANNEXE 1 - [Cahiers des charges TV BWF](#)- édition 2026